



La Mairie de PUBLIER recrute pour le service EJE - Ecole Simone Veil **1 agent périscolaire - AESH H/F**

**Poste à temps non complet de 3,5h hebdomadaires annualisées
CDD à pourvoir dès que possible et jusqu'au 06/07/2022**

Descriptif de la collectivité :

Commune dynamique de plus de 7 000 habitants, située au bord du lac Léman, entre Thonon et Evian, Publier est atypique par la richesse et la variété de ses offres. Pourvue d'importantes structures sportives reconnues, notamment la Cité de l'Eau et ses centres sportif et nautique, Publier entretient un rapport privilégié à la nature offrant plus de 130 hectares d'espaces verts et de nombreux sentiers de promenades. Dotée de trois groupes scolaires (730 élèves au total), la commune compte sur un tissu industriel et commercial diversifié. Afin d'offrir un service public de qualité, Publier emploie 140 agents communaux.

Missions :

Au sein de l'école Simone Veil, vous êtes placé(e) sous l'autorité du responsable du service enfance-jeunesse-éducation et du chef d'équipe, et vous accompagnez un enfant (ou 2 selon nécessité) porteur de handicap dans l'ensemble des actes de la vie quotidienne pendant la pause méridienne (11h30-13h30) : aide à la prise du repas et accompagnement/encadrement pendant toute la durée de la pause.

Profil :

Titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide à la personne (idéalement Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES), ou Bac Sanitaire et Social, CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif), CAP petite enfance).

Expérience avec des enfants en situation de handicap indispensable.

Savoir transmettre et adapter des notions éducatives sociales et relationnelles.

Avoir le goût de chercher à comprendre le comportement et fonctionnement d'un enfant particulier.

Savoir communiquer.

Savoir instaurer un climat de confiance, faire preuve d'écoute, de patience, de compréhension et de fermeté.

Conditions du poste :

Planning annualisé : 3,5 heures hebdomadaires annualisées (paie identique chaque mois sur cette base)

Planning d'activité : **1 fois par semaine de 11h30 à 13h30** pour la période jusqu'au 17/12/2021 **puis 2 fois par semaine de 11h30 à 13h30** pour le reste de l'année scolaire 2021-2022.

Fréquence d'intervention qui pourra évoluer selon les besoins.

Rémunération : base SMIC

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer dès que possible, à l'attention de Monsieur le Maire de PUBLIER

par mail : recrutement@ville-publier.fr